

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Demande à déposer en mairie ou par e-mail accueil@ville-fontenilles.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

(est considéré comme encombrant tout objet ne contenant pas dans le coffre d'un véhicule léger)

NOM **PRENOM**

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE

La collecte est limitée à 2 m3

ELECTROMENAGER :

REFRIGERATEUR LAVE-LINGE CUISINIERE CONGELATEUR

SECHE-LINGE GROS TELEVISEUR CATODIQUE

AUTRES (préciser :

ELEMENTS MOBILIER :

SOMMIER MATELAS CANAPES FAUTEUILS

ARMOIRE DEMONTEE COMMODE TABLE

CHAISES AUTRES (préciser :

AUTRES OBJETS VOLUMINEUX :

BAIGNOIRES CUVES CUMULUS LAVABOS

BACS DE DOUCHE AUTRES (préciser :

L'enlèvement des encombrants se déroule le dernier lundi de chaque mois.

Les encombrants doivent être posés à l'extérieur du domicile la veille au soir, en bordure de voirie et ne doivent pas gêner la circulation ou présenter un danger pour les passants

NB : Cette demande ne vaut pas acquiescement . En cas de problème, vous serez contacté, après analyse de votre demande, par le service de collecte des encombrants.

DATE

SIGNATURE